

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2018

**ABSENTE EXCUSEE** : Mmes ROCHE N.

**ABSENTS** : Mr E. DARMET

**PRESENTS** : 12

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 octobre 2018*

## **APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire présente le rapport. Nombre d'habitants desservis par le syndicat des eaux de la Bombarde : 19 611 – Nombre d'abonnés : 10 392 – consommation moyenne pour une famille de 4 personnes : 120 m3.  
Le Conseil Municipal approuve le rapport à l'unanimité.

## **INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année, le comptable du trésor demande une indemnité de fonction. Le Conseil Municipal décide à 7 voix POUR, 6 voix CONTRE de fixer cette indemnité à 50 %.

## **DECISION MODIFICATIVE SECTION INVESTISSEMENT**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint explique et rappelle au conseil que lors de l'établissement du budget, une attribution de compensation en section d'investissement avait été prévue au budget. Cette attribution de compensation est reversée à Loire Forez Agglo suite aux transferts de charges. Son montant initial et provisoire suite à la réunion de la CLECT en février 2018 était de 27 391 euros. La réunion de la CLECT de septembre dernier, après recalcul des montants, fait apparaître une attribution de compensation de 28 792 Euros. Le chapitre concerné n'a par conséquent pas assez de crédit. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget : Chapitre 204 : + 1 450 Euros Chapitre 21 : - 1 450 Euros.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE 2019**

Monsieur le Maire informe que la première cour de l'école est en très mauvais état, à cause des racines des arbres qui ont soulevés le goudron. Propose de demande une subvention au titre de l'enveloppe de solidarité pour aider aux travaux de réfection de la cour. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **DIVERS**

### **REOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE BOEN – MONTBRISON**

Réouverture effective le 09 décembre 2018 – 6 allers-retours par jour (en semaine) – [www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](http://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

**VŒUX** : la date des vœux est fixée au dimanche 20 janvier 2019 à 11 heures.

Les plaques des numéros de rues seront distribuées après le discours de Mr le Maire.



**Limitez votre consommation d'eau aux seuls usages alimentaire et d'hygiène**

**Les réserves sont très faibles**

Le Maire, M. MIOMANDRE